

SENEGAL - Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages 2ème édition

**Direction de la Prévision et de la Statistique - Ministère de l'Économie et de
Finances**

Rapport généré le: May 16, 2019

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <http://anads.ansd.sn/index.php>

Aperçu

Identification

ID
IHSN686-ANSD-ESAM-2001

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

Version 1.1

La première version (version 1.0) a été faite par le responsable responsable de l'enquête ESAM II au niveau de la DPS. Cette deuxième version a été faite dans le cadre de la phase une du Programme de Statistique Accéléré.

DATE DE PRODUCTION

2008-04-13

NOTES

La première version (version 1.0) a été faite à titre expérimental, au moment de l'apparition du Toolkit, dans le cadre d'un atelier. Cette deuxième version s'inscrit dans un programme global de documentation et d'archivage de l'ensemble des enquêtes de l'Agence, aux normes et standards internationaux.

Aperçu

RÉSUMÉ

L'Enquête Sénégalaise auprès des Ménages est à sa deuxième édition. C'est une enquête d'envergure nationale sur la consommation et les dépenses des ménages. La première a été réalisée en 1994/95 et a touché un échantillon de 3 300 ménages. L'enquête actuelle est conçue de façon à fournir des informations sur les ménages qui vivent au Sénégal quelle que soit la zone de résidence (urbaine ou rurale). L'opération concerne, cette fois-ci, 6 600 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national et représentant toutes les couches sociales du pays.

Les impératifs du suivi des conditions de vie des ménages exigent la réalisation à intervalles réguliers d'enquêtes intégrées auprès des ménages pour la production d'informations pour les acteurs du développement économique et social. L'ESAM 1 et l'ESAM 2 constituent des éléments importants dans le dispositif du suivi-évaluation des politiques et programmes déclinés dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Au cœur de ce dispositif est placé l'Observatoire national de suivi de la pauvreté, des Conditions de Vie et du développement humain (OCV) dont le démarrage sera bientôt effectif.

L'opération a été réalisée grâce à l'appui technique et financier de la Banque mondiale à travers l'Agence du Fonds de Développement Social.

Ce chapitre constitue une synthèse du rapport méthodologique, il met l'accent sur les objectifs de l'enquête, l'organisation de la collecte et le questionnaire utilisé. Il y est ensuite présenté le plan de sondage adopté, l'exploitation informatique des données, l'organisation de l'analyse des données et les problèmes rencontrés. Enfin les problèmes rencontrés.

La lutte contre la Pauvreté est au centre des préoccupations de la politique de développement économique et social du Gouvernement. En effet, l'Etat sénégalais a compris la nécessité d'investir dans le secteur social notamment dans l'éducation, la santé, l'hydraulique, etc. pour améliorer le cadre et le niveau de vie des populations.

Cependant la crise des années 80 a eu pour conséquence majeure la dégradation des indicateurs sociaux résultant de l'équilibre fragile entre les besoins des populations et l'offre de services sociaux de base.

Une politique nationale de lutte est mise en œuvre pour réduire fortement la pauvreté au Sénégal, car le défi le plus urgent est d'inverser la tendance à la paupérisation des populations en mettant en place des instruments de politiques efficaces,

des politiques sectorielles mieux coordonnées et plus centrées vers l'amélioration du niveau de vie des populations.

La situation actuelle est marquée par un regain pour la lutte contre la pauvreté et pour un système d'information de suivi qui devrait l'accompagner. Une nouvelle donne est apparue dernièrement avec l'éligibilité du Sénégal à l'Initiative de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE). Cette éligibilité exige la préparation d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Les principaux éléments de cette stratégie sont la compréhension globale de l'étendue de la pauvreté et de ses déterminants, une stratégie et des politiques qui ont le maximum d'impact sur la pauvreté, et des indicateurs de résultats qui sont fixés et suivis.

La deuxième Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II) s'inscrit dans le programme d'activités relatif au suivi des conditions de vie des populations. Elle permettra de : (i) dégager un profil de pauvreté et d'analyser ses déterminants ; (ii) connaître la distribution des dépenses annuelles selon certaines caractéristiques des ménages et les inégalités entre les différents groupes socio-économiques de la population ; (iii) analyser les dépenses de consommation des ménages ; (iv) analyser la qualité de l'alimentation des populations et enfin (v) calculer des indicateurs d'emploi, d'éducation, de santé et nutrition, de patrimoine et d'accès au logement. Les résultats sont utilisés par les comptables nationaux, les statisticiens des prix et les nutritionnistes et servent également dans des études approfondies sur des questions ayant trait aux conditions de vie des populations et à la pauvreté.

TYPE DE DONNÉES

Données échantillonnées [ssd]

UNITÉS D'ANALYSE

Ménages Individus Émigrés Produits consommés

Champ

NOTES

Des informations détaillées sur les membres du ménage, notamment sur la migration, la santé et les activités économiques ainsi que sur le budget et les transferts du ménage sont disponibles.

Il est recueilli les données sur les dépenses ou acquisitions de biens et services effectuées dans le ménage. Il regroupe les sections relatives aux achats, aux prélèvements sur stock de produits ou marchandises, au troc et à l'autoconsommation. Les données sont collectées à chaque visite de l'enquêteur (tous les 3 jours).

L'alimentation du ménage a été aboedée avec la pesée des aliments destinés à la préparation des repas, la participation aux repas des enfants et des adultes et la consommation individuelle des membres dans le ménage ou ailleurs. Il permet ainsi de mesurer pour chaque ménage donné, la consommation alimentaire en quantité pour chaque produit. La pesée des produits entrant dans la composition des préparations du ménage et les autres aliments consommés en dehors des repas est effectuée pendant une durée de sept (7) jours consécutifs. Il s'agit de tous les produits entrant dans les préparations communes (petit déjeuner, déjeuner, dîner) les préparations complémentaires ou particulières (chef de ménage, malades, personnes âgées ou enfants à bas âge). Les informations concernant les repas ou aliments consommés en dehors des préparations, sont recueillies quel que soit le lieu de consommation (dans le ménage ou à l'extérieur). Il est fait le décompte des rationnaires, il est noté la présence effective de toutes les personnes (résidents présents, résidents absents, visiteurs, etc.) ayant pris part ou non aux repas. Ce travail est fait durant 7 jours consécutifs.

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Couverture nationale avec 3 strates (Dakar urbain, Autres villes et Milieu rural)

Représentativité au niveau des régions administratives

UNIVERS

Population des ménages ordinaires

Émigrés des 5 dernières années

Enfants de moins de 5 ans

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Direction de la Prévision et de la Statistique	Ministère de l'Économie et de Finances

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Banque mondiale	WB	Assistance technique internationale
Gouvernement du Sénégal		Personnel et financement

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie Ex. Direction de la Prévision et de la Statistique	ANSD	Ministère de l'Economie et des Finances	

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2008-04-13

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version 1.1 (Avril 2008) : corrigée de la première version.

ID DU DOCUMENT DDI

DDI 686-ANSD-ESAM-2001

Echantillonnage

Méthode d'échantillonnage

La collecte est étalée sur une période de 12 mois répartie en 3 intervalles de temps de 4 mois appelées "passages ". Dans chaque passage, l'équipe de collecte procède au dénombrement des unités aréolaires devant servir au tirage de l'échantillon.

L'échantillon est permanent. Sa taille est de 6 624 ménages dont 3384 sont du milieu urbain et 3240 du milieu rural. L'échantillon est constitué de 282 DR en milieu urbain et 270 en milieu rural, à raison de 12 ménages par DR.

Afin d'accéder aux unités statistiques à observer, l'ESAM II, comme toute enquête utilisant des procédures d'échantillonnage scientifique, se doit de disposer d'une base de sondage pour pouvoir y appliquer une méthode rigoureuse de sélection aléatoire. La base de sondage est le moyen permettant de délimiter, d'identifier et d'accéder aux éléments de la population cible. La construction d'une base de sondage fiable est donc l'un des problèmes les plus importants à résoudre lorsque l'on décide de réaliser une enquête, car c'est d'elle que dépend le plan de sondage, c'est-à-dire les procédures de sélection de l'échantillon et d'estimation des paramètres de la population.

Au Sénégal, la base de sondage des enquêtes nationales auprès des ménages est constituée de la liste de districts de recensement (DR) obtenus avec la cartographie réalisée dans le cadre de la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001 (RGPH/2001). Les DR sont assez uniformes de taille avec une moyenne autour de 900 personnes, soit 100 ménages. Il convient de signaler qu'il y avait 44 DR inaccessibles pour des raisons d'insécurité dans la région de Ziguinchor. Ils ont été de toute façon exclus de la base de sondage de l'ESAM II. Cependant, des corrections ont été apportées sur certains DR (Kédougou et Semmé) pour lesquels il n'existait pas des informations fiables.

Tous les autres DR sont facilement identifiables du fait du caractère récent de la mise à jour. Les limites des DR sont bien précisées sur les cartes devant servir de guide pour le recensement.

Les tailles des DR sont disponibles en nombre de ménages dans la zone rurale et en nombre de concessions dans la zone urbaine. Certains DR dont la taille était trop élevée ont été partitionnés pour obtenir des tailles raisonnables.

L'ESAM II vise une stratification géographique par milieu (urbain / rural) et par région. L'actuelle base de sondage comprend les données utiles pour ce découpage.

La cartographie du RGPH/2001 n'a pas établi la liste des ménages dans chaque DR. Les équipes d'enquêteurs ont procédé au dénombrement des ménages dans les DR de l'échantillon de l'ESAM II avant la collecte des données.

L'objectif est de répartir le nombre de ménages urbains et ruraux entre les différentes régions qui constituent les strates. Il est supposé que le nombre de ménages dans les différentes strates est proportionnel à la somme de la variable étudiée qui est la dépense totale des ménages calculée avec les données de l'ESAM 1994/1995 (Règle de NEYMAN1).

Le résultat obtenu est divisé par 12 pour obtenir le nombre de DR. Ce nombre est ramené au multiple de 3 le plus proche car une équipe de collecte doit travailler sur 3 DR au cours d'une vague dans la strate considérée.

Au sein de chaque strate géographique, il sera tiré une ou plusieurs communes (milieu urbain) et communautés rurales (milieu rural) proportionnellement à la taille, c'est-à-dire au nombre de concessions (milieu urbain) ou de ménages (milieu rural). Cela implique que ces unités contiennent nécessairement au moins 3 DR. Cette condition est remplie en zone urbaine. En zone rurale, la condition suggère le regroupement de 2 communautés contiguës qui comptent chacune 2 DR dans la région de Tambacounda. Il sera choisi un nombre de DR égal à 3 fois le nombre de chaque commune ou communauté rurale d'inclusion dans l'échantillon. La sélection des DR sera également faite proportionnellement à la taille. Dans chaque DR, 12 ménages sont choisis à partir des listes obtenues après le dénombrement des ménages.

Tableau n° 1.02 : Répartition des districts de recensement (DR) et ménages selon la région et le milieu de résidence

Régions	Milieu	DR	Ménages	DR	Ménages	DR	Ménages
	Milieu urbain						
	Milieu rural						
	Ensemble						
		DR	Ménages	DR	Ménages	DR	Ménages
		Kolda	3 36 24 288 27 333				
		Dakar	168 2 016 3 36 171 2 556				

Ziguinchor 12 144 15 180 27 360
 Diourbel 21 252 27 324 48 639
 St Louis 15 180 33 396 48 621
 Tamba 3 36 24 288 27 333
 Kaolack 18 216 39 468 57 738
 Thiès 30 360 33 396 63 846
 Louga 6 72 45 540 51 630
 Fatick 6 72 27 324 33 414
 TOTAL 282 3 384 270 3 240 552 6 624

Taux de réponse

99,9 %

Pondération

Le tirage de l'échantillon est à trois degrés :

- Tirage au premier degré : la probabilité qu'une commune ou une communauté (unité primaire UP) appartienne à l'échantillon est de :

$\Phi_i = \text{Chi}/M$ (avec Chi est la taille de la commune ou de la communauté rurale, M représente le nombre total de ménages ou de concessions de la base de sondage ; h= numéro de la strate et i= le numéro de l'UP). Etant donné qu'on cherche le nombre de fois qu'il faut tirer 3 DR par commune. Le pas de tirage p est égal à M/D.

- Tirage au deuxième degré : soit d, le nombre de DR à tirer dans chaque commune ou communauté rurale. La probabilité de tirer un DR est égale à : $\Phi_{ij} = d * m_{ij} / \text{Chi}$ (m_{ij} est la taille du DR numéro j).

- Tirage au troisième degré : Dans chaque DR tiré, il est choisi un nombre constant de ménage a (= 12). La probabilité de tirer un ménage est de $P_{jk} = a / m'_{ij}$ (m'_{ij} = taille du DR après le dénombrement et k le numéro du ménage). Le choix des ménages se fera à l'aide d'une "table échantillon " généré avec des nombres au hasard. On identifie selon la taille du DR les numéros de ménages à enquêter sur la liste dressée lors du dénombrement. Il est tiré en même temps 3 ménages de remplacement par DR.

La probabilité d'inclusion d'un ménage dans l'échantillon est de :

$$\Phi_{ijk} = \Phi_i * \Phi_{ij} * P_{jk} = (\text{Chi}/M) * d * (m_{ij}/\text{Chi}) * a / m'_{ij}$$

$$\Phi_{ijk} = (M) * d * a * (m_{ij}/m'_{ij})$$

Le poids du ménage est l'inverse de la probabilité d'inclusion :

$$W_{hijk} = 1 / \Phi_{ijk} = (M) * (1/d * a) * (m'_{ij}/m_{ij})$$

Cette formule s applique donc au ménage qui sont regroupés par DR

Questionnaires

Aperçu

Le questionnaire est le support de collecte des données. Ces données doivent permettre d'atteindre les objectifs de l'enquête. Il rassemble donc tous les niveaux d'observation pour lesquels des résultats sont attendus. Son organisation dépend de cette première contrainte et du mode de traitement des données adopté.

Le questionnaire de base est composé de 24 sections réparties dans trois cahiers: le cahier "Ménage", le cahier "Dépenses quotidiennes" et le cahier "Alimentation". Une section peut contenir une ou plusieurs parties. Toutes les questions sont pré-codées. Les réponses aux questions sur les biens et services, l'emploi, la branche d'activités, les plats préparés sont codés à l'aide des nomenclatures élaborées à cet effet. A ce questionnaire de base est adjoint le QUID qui peut être considéré comme un module de l'ESAMII. Il est conçu par la Banque mondiale et certains organismes du Système des Nations-Unies pour le suivi d'indicateurs de pauvreté et des effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie. Le choix des indicateurs types développés dans le QUID se fonde sur l'idée selon laquelle les ménages et les collectivités tirent le maximum de profit de leur potentiel économique et de leur capital social, s'ils ont effectivement accès aux services et aux équipements de base pouvant les aider à améliorer leurs conditions de vie.

Le QUID

Les informations collectées dans le QUID permettent de mesurer, d'une part, le niveau de vie des populations à travers les caractéristiques du logement du ménage et la forme de propriété, l'équipement et la disponibilité de terres et de bétail, etc. et d'autre part l'accès, l'utilisation et la satisfaction des populations par rapport aux services sociaux et économiques de base, notamment les infrastructures d'éducation et de santé.

La principale caractéristique du QUID est de collecter, de traiter et de diffuser rapidement des indicateurs sur les conditions de vie pour différents sous-groupes de ménages en s'appuyant sur un large échantillon permettant une représentativité au niveau administratif le plus fin. C'est un questionnaire simple et court, il est administré au cours d'une seule visite. Le QUID comprend neuf (9) sections, classées par thème et réparties sur huit (8) pages.

Le QUID présente des caractéristiques particulières par rapport aux questionnaires généralement utilisés dans les enquêtes. Cette particularité se situe d'une part dans la manière d'enregistrer les réponses et d'autre part dans la saisie des données, deux opérations intimement liées. Les réponses pré-codées sont renseignées en remplissant (noircissant) des "bulles" prévues à cet effet. La saisie des données se fait ensuite par lecture optique, c'est-à-dire par le moyen d'un scanner.

Le cahier "Ménage"

Ce cahier sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage, notamment sur la migration, la santé et les activités économiques ainsi que sur le budget et les transferts du ménage.

Le cahier "Ménage" est présenté en trois (3) versions pour s'adapter à la méthodologie de collecte qui repose sur trois (3) passages. A chaque passage, il est administré une de ces versions qui tient compte de la programmation des sections ou parties concernant les individus du ménage (Migration, Santé et Emploi).

Le cahier ménage est, dans une certaine mesure, un prolongement du QUID, en ce sens qu'il reprend la composition du ménage telle que déterminée dans ledit questionnaire. La reprise des questions sur la résidence et la durée de présence et leur adaptation aux 2ème et 3ème passages, permettent de suivre les mouvements de personnes (arrivées, départs, naissances, décès) intervenus dans le ménage, et ainsi, de déterminer la taille moyenne du ménage au terme de l'enquête. De même, la reconduction de certaines questions sur la santé et l'emploi déjà traitées dans le QUID ainsi que l'introduction de nouvelles questions portant sur les mêmes thèmes sont un moyen de suivre l'évolution de l'état de santé et la participation économique des enquêté(e)s. Par la même occasion, l'on observe les changements intervenus au cours de l'année dans le comportement des enquêté(e)s vis-à-vis de ces questions.

Le cahier ménage traite également de la question de l'émigration au cours des cinq dernières années. Enfin, la dernière partie du cahier est conçue pour collecter des informations sur les dépenses rétrospectives des ménages, c'est-à-dire les dépenses moins courantes ou exceptionnelles qui portent généralement sur des biens plus ou moins durables.

Le cahier "Dépenses quotidiennes"

Le cahier des dépenses quotidiennes recueille des informations sur les dépenses ou acquisitions de biens et services effectuées dans le ménage. Il regroupe les sections relatives aux achats, aux prélèvements sur stock de produits ou marchandises, au troc et à l'autoconsommation. Les données du cahier "Dépenses quotidiennes" doivent être recueillies à

chaque visite de l'enquêteur.

Le cahier "Alimentation"

Le cahier sert à recueillir des informations détaillées sur l'alimentation du ménage avec la pesée des aliments destinés à la préparation des repas, la participation aux repas des enfants et des adultes et la consommation individuelle des membres dans le ménage ou ailleurs. Il permet ainsi de mesurer pour chaque ménage donné, la consommation alimentaire en quantité pour chaque produit. La pesée des produits entrant dans la composition des préparations du ménage et les autres aliments consommés en dehors des repas est effectuée pendant une durée de sept (7) jours consécutifs. Il s'agit de tous les produits entrant dans les préparations communes (petit déjeuner, déjeuner, dîner) les préparations complémentaires ou particulières (chef de ménage, malades, personnes âgées ou enfants à bas âge). Les informations concernant les repas ou aliments consommés en dehors des préparations, sont recueillies quel que soit le lieu de consommation (dans le ménage ou à l'extérieur). Une section du cahier sert à faire le décompte des rationnaires, il est noté la présence effective de toutes les personnes (résidents présents, résidents absents, visiteurs, etc.) ayant pris part ou non aux repas. Ce travail est fait durant 7 jours consécutifs.

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2001-04-15	2002-04-20	1er passage 2001-04 au 2001-8

Période

Début	Fin	Cycle
2001-04	2002-04	N/A

Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f]

Notes sur la collecte des données

Le 3ème passage a été annulé. Les données du premier passage représente 1/3 tandis que celles du 3ème 2/3 dans résultats de l'enquête. Cela est fait pour couvrir la période des 12 mois.

Questionnaires

Le questionnaire est le support de collecte des données. Ces données doivent permettre d'atteindre les objectifs de l'enquête. Il rassemble donc tous les niveaux d'observation pour lesquels des résultats sont attendus. Son organisation dépend de cette première contrainte et du mode de traitement des données adopté.

Le questionnaire de base est composé de 24 sections réparties dans trois cahiers: le cahier "Ménage", le cahier "Dépenses quotidiennes" et le cahier "Alimentation". Une section peut contenir une ou plusieurs parties. Toutes les questions sont pré-codées. Les réponses aux questions sur les biens et services, l'emploi, la branche d'activités, les plats préparés sont codés à l'aide des nomenclatures élaborées à cet effet. A ce questionnaire de base est adjoint le QUID qui peut être considéré comme un module de l'ESAMII. Il est conçu par la Banque mondiale et certains organismes du Système des Nations-Unies pour le suivi d'indicateurs de pauvreté et des effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie. Le choix des indicateurs types développés dans le QUID se fonde sur l'idée selon laquelle les ménages et les collectivités tirent le maximum de profit de leur potentiel économique et de leur capital social, s'ils ont effectivement accès aux services et aux équipements de base pouvant les aider à améliorer leurs conditions de vie.

Le QUID

Les informations collectées dans le QUID permettent de mesurer, d'une part, le niveau de vie des populations à travers les caractéristiques du logement du ménage et la forme de propriété, l'équipement et la disponibilité de terres et de bétail, etc. et d'autre part l'accès, l'utilisation et la satisfaction des populations par rapport aux services sociaux et économiques de base, notamment les infrastructures d'éducation et de santé.

La principale caractéristique du QUID est de collecter, de traiter et de diffuser rapidement des indicateurs sur les conditions de vie pour différents sous-groupes de ménages en s'appuyant sur un large échantillon permettant une représentativité au niveau administratif le plus fin. C'est un questionnaire simple et court, il est administré au cours d'une seule visite. Le QUID comprend neuf (9) sections, classées par thème et réparties sur huit (8) pages.

Le QUID présente des caractéristiques particulières par rapport aux questionnaires généralement utilisés dans les enquêtes. Cette particularité se situe d'une part dans la manière d'enregistrer les réponses et d'autre part dans la saisie des données, deux opérations intimement liées. Les réponses pré-codées sont renseignées en remplissant (noircissant) des "bulles" prévues à cet effet. La saisie des données se fait ensuite par lecture optique, c'est-à-dire par le moyen d'un scanner.

Le cahier "Ménage"

Ce cahier sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage, notamment sur la migration, la santé et

les activités économiques ainsi que sur le budget et les transferts du ménage.

Le cahier "Ménage" est présenté en trois (3) versions pour s'adapter à la méthodologie de collecte qui repose sur trois (3) passages. A chaque passage, il est administré une de ces versions qui tient compte de la programmation des sections ou parties concernant les individus du ménage (Migration, Santé et Emploi).

Le cahier ménage est, dans une certaine mesure, un prolongement du QUID, en ce sens qu'il reprend la composition du ménage telle que déterminée dans ledit questionnaire. La reprise des questions sur la résidence et la durée de présence et leur adaptation aux 2ème et 3ème passages, permettent de suivre les mouvements de personnes (arrivées, départs, naissances, décès) intervenus dans le ménage, et ainsi, de déterminer la taille moyenne du ménage au terme de l'enquête. De même, la reconduction de certaines questions sur la santé et l'emploi déjà traitées dans le QUID ainsi que l'introduction de nouvelles questions portant sur les mêmes thèmes sont un moyen de suivre l'évolution de l'état de santé et la participation économique des enquêté(e)s. Par la même occasion, l'on observe les changements intervenus au cours de l'année dans le comportement des enquêté(e)s vis-à-vis de ces questions.

Le cahier ménage traite également de la question de l'émigration au cours des cinq dernières années. Enfin, la dernière partie du cahier est conçue pour collecter des informations sur les dépenses rétrospectives des ménages, c'est-à-dire les dépenses moins courantes ou exceptionnelles qui portent généralement sur des biens plus ou moins durables.

Le cahier "Dépenses quotidiennes"

Le cahier des dépenses quotidiennes recueille des informations sur les dépenses ou acquisitions de biens et services effectuées dans le ménage. Il regroupe les sections relatives aux achats, aux prélèvements sur stock de produits ou marchandises, au troc et à l'autoconsommation. Les données du cahier "Dépenses quotidiennes" doivent être recueillies à chaque visite de l'enquêteur.

Le cahier "Alimentation"

Le cahier sert à recueillir des informations détaillées sur l'alimentation du ménage avec la pesée des aliments destinés à la préparation des repas, la participation aux repas des enfants et des adultes et la consommation individuelle des membres dans le ménage ou ailleurs. Il permet ainsi de mesurer pour chaque ménage donné, la consommation alimentaire en quantité pour chaque produit. La pesée des produits entrant dans la composition des préparations du ménage et les autres aliments consommés en dehors des repas est effectuée pendant une durée de sept (7) jours consécutifs. Il s'agit de tous les produits entrant dans les préparations communes (petit déjeuner, déjeuner, dîner) les préparations complémentaires ou particulières (chef de ménage, malades, personnes âgées ou enfants à bas âge). Les informations concernant les repas ou aliments consommés en dehors des préparations, sont recueillies quel que soit le lieu de consommation (dans le ménage ou à l'extérieur). Une section du cahier sert à faire le décompte des rationnaires, il est noté la présence effective de toutes les personnes (résidents présents, résidents absents, visiteurs, etc.) ayant pris part ou non aux repas. Ce travail est fait durant 7 jours consécutifs.

Supervision

Le questionnaire est le support de collecte des données. Ces données doivent permettre d'atteindre les objectifs de l'enquête. Il rassemble donc tous les niveaux d'observation pour lesquels des résultats sont attendus. Son organisation dépend de cette première contrainte et du mode de traitement des données adopté.

Le questionnaire de base est composé de 24 sections réparties dans trois cahiers: le cahier "Ménage", le cahier "Dépenses quotidiennes" et le cahier "Alimentation". Une section peut contenir une ou plusieurs parties. Toutes les questions sont pré-codées. Les réponses aux questions sur les biens et services, l'emploi, la branche d'activités, les plats préparés sont codés à l'aide des nomenclatures élaborées à cet effet. A ce questionnaire de base est adjoint le QUID qui peut être considéré comme un module de l'ESAMII. Il est conçu par la Banque mondiale et certains organismes du Système des Nations-Unies pour le suivi d'indicateurs de pauvreté et des effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie. Le choix des indicateurs types développés dans le QUID se fonde sur l'idée selon laquelle les ménages et les collectivités tirent le maximum de profit de leur potentiel économique et de leur capital social, s'ils ont effectivement accès aux services et aux équipements de base pouvant les aider à améliorer leurs conditions de vie.

F le QUID

Les informations collectées dans le QUID permettent de mesurer, d'une part, le niveau de vie des populations à travers les caractéristiques du logement du ménage et la forme de propriété, l'équipement et la disponibilité de terres et de bétail, etc. et d'autre part l'accès, l'utilisation et la satisfaction des populations par rapport aux services sociaux et économiques de base, notamment les infrastructures d'éducation et de santé.

La principale caractéristique du QUID est de collecter, de traiter et de diffuser rapidement des indicateurs sur les conditions de vie pour différents sous-groupes de ménages en s'appuyant sur un large échantillon permettant une représentativité au niveau administratif le plus fin. C'est un questionnaire simple et court, il est administré au cours d'une seule visite. Le QUID comprend neuf (9) sections, classées par thème et réparties sur huit (8) pages.

Le QUID présente des caractéristiques particulières par rapport aux questionnaires généralement utilisés dans les enquêtes. Cette particularité se situe d'une part dans la manière d'enregistrer les réponses et d'autre part dans la saisie des données, deux opérations intimement liées. Les réponses pré-codées sont renseignées en remplissant (noircissant) des "bulles" prévues à cet effet. La saisie des données se fait ensuite par lecture optique, c'est-à-dire par le moyen d'un scanner.

F le cahier "Ménage"

Ce cahier sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage, notamment sur la migration, la santé et les activités économiques ainsi que sur le budget et les transferts du ménage.

Le cahier "Ménage" est présenté en trois (3) versions pour s'adapter à la méthodologie de collecte qui repose sur trois (3) passages. A chaque passage, il est administré une de ces versions qui tient compte de la programmation des sections ou parties concernant les individus du ménage (Migration, Santé et Emploi).

Le cahier ménage est, dans une certaine mesure, un prolongement du QUID, en ce sens qu'il reprend la composition du ménage telle que déterminée dans ledit questionnaire. La reprise des questions sur la résidence et la durée de présence et leur adaptation aux 2ème et 3ème passages, permettent de suivre les mouvements de personnes (arrivées, départs, naissances, décès) intervenus dans le ménage, et ainsi, de déterminer la taille moyenne du ménage au terme de l'enquête. De même, la reconduction de certaines questions sur la santé et l'emploi déjà traitées dans le QUID ainsi que l'introduction de nouvelles questions portant sur les mêmes thèmes sont un moyen de suivre l'évolution de l'état de santé et la participation économique des enquêté(e)s. Par la même occasion, l'on observe les changements intervenus au cours de l'année dans le comportement des enquêté(e)s vis-à-vis de ces questions.

Une équipe est dirigée par un contrôleur qui supervise le travail de 4 enquêteurs dont l'un d'eux joue le rôle de l'enquêteur de réserve. Chaque équipe "rurale" est dotée d'un véhicule, tandis qu'en milieu urbain les enquêteurs ont bénéficié de frais de transport pour les déplacements.

L'équipe d'encadrement se rend périodiquement auprès des équipes de collecte pour contrôler l'évolution et la qualité de leur travail.

Traitements des données

Edition des données

Toute la saisie des données a été faite à Dakar. La saisie et les premiers traitements des données de l'ESAM II ont été effectués avec le logiciel Integrated Microcomputer Processing System (IMPS 4.1) développé par l'International Statistical Programs Center de U.S. Bureau of Census. IMPS est un logiciel intégré qui couvre l'ensemble des phases de traitement des données. Pour les besoins de l'enquête, trois modules ont été utilisés.

La première phase porte sur la description de toutes les variables de la base c'est à dire celles existant dans le questionnaire et celles à dériver des précédentes. Cette phase est réalisée grâce au module DICTIONNAIRE DES DONNEES.

La deuxième phase concerne la saisie i.e. d'abord la création d'écrans de saisie et l'établissement d'enchaînement entre eux, et ensuite l'introduction des données par l'agent de saisie. Cette phase est réalisée grâce au module CENTRY.

La troisième phase est relative aux contrôles, corrections, imputations et extractions. Elle est réalisée grâce au module CONCOR. CONCOR permet aussi de créer des sous-fichiers à partir des données exhaustives saisies. Les fichiers de IMPS étant en ASCII, ils peuvent être exportés vers d'autres logiciels.

Un dictionnaire de données a été créé pour chaque cahier du questionnaire. Le point commun entre ces 3 dictionnaires de données est la zone d'identification de chaque questionnaire qui est constituée des codes du Type de cahier, de la Région, du passage, de la grappe (District de Recensement) et du Numéro de ménage.

Les maquettes de saisie épousent la configuration des cahiers, c'est-à-dire qu'un enregistrement correspond à une section ou une partie de section s'il y en plusieurs. Les écrans ainsi obtenus sont identiques au dessin du questionnaire, et se suivent dans l'ordre préétabli.

Les contrôles effectués batch par batch sont de cinq types :

- Contrôles de Structure. Les contrôles de structure renseignent sur la présence effective des enregistrements qui doivent être dans le batch. Ils permettent également d'éviter d'avoir des enregistrements qui se répètent alors que ceux-ci ne doivent être présents qu'une seule fois dans un cahier.

- Contrôles de Validité. Les contrôles de validité vérifient si la valeur saisie appartient à l'ensemble des valeurs prévues pour une question.

- Contrôles de Saut. Les contrôles de saut s'intéressent aux respects des renvois contenus dans le questionnaire. La réponse donnée à une question entraîne le saut d'un (ou de plusieurs) champ(s). Le programme vérifie que ce (ou ces) champ (s) ne contient (nent) pas de données.

- Contrôles de Cohérence. Le programme de contrôles de cohérence compare deux ou plusieurs réponses dans un cahier. Les réponses à comparer peuvent être ou non dans la même section ou dans le même enregistrement.

- Contrôles de Totaux. Le programme de contrôles de totaux recalcule le total des données quantitatives d'une page déterminée et le compare au total saisi qui est normalement calculé par l'enquêteur.

Il convient de préciser que les contrôles de cohérence entre les enregistrements de cahiers différents, la correction et la tabulation sont réalisées à l'aide du logiciel SPSS. Celui-ci permet aussi la réalisation de plusieurs types de contrôles difficilement réalisables par CONCOR.

Soixante (60) agents de saisie et trois (3) correcteurs de données ont été recrutés et formés pour l'entrée et la correction des données. Les agents ont été regroupés en trois brigades qui ont travaillé chacune 5 heures par jour.

L'ampleur des tâches de contrôle au vu des délais impartis a nécessité l'organisation d'atelier de correction hors de Dakar, à Tivaouane plus précisément. Les membres de l'encadrement, le personnel d'appui et six (6) agents de saisie ont participé à cet atelier qui a permis de résorber le retard. Le travail consistait à appliquer les programmes de contrôle sur l'ensemble des batchs pour déceler les erreurs. Ce travail d'apurement a duré cinq (5) mois.

Des programmes SPSS reprenant les mêmes types de contrôles ont été passés pour mettre à jour d'un coup tous les cas à

vérifier dans l'ensemble des batchs saisis. Cette démarche a permis dans une bonne mesure d'accélérer la correction de certains types d'erreurs. Elle a par contre l'inconvénient de faire revenir l'agent d'apurement plusieurs fois sur le même batch chaque fois qu'une section doit être traitée.

La numérisation est l'équivalent de la saisie pour le module QUID. La qualité des images obtenues est évaluée. Afin de faciliter ce travail d'évaluation, il est utile de mettre en place une organisation des répertoires devant contenir les résultats du scanning (les images du DR 235 de la région de Thiès sont par exemple dans : C:\Qui\Thies\dr235).

Des erreurs et anomalies peuvent survenir durant l'opération de numérisation (les nonforms). Les erreurs les plus fréquentes sont les pages manquantes, les pages non référencées, des parties du questionnaire surchargées entraînant des difficultés de lecture, etc. Les questionnaires dont la qualité est jugée bonne sont transférés dans la base de données de Téléform.

Si le nombre de ménages traités correspond au nombre de ménages échantillonnés dans la grappe et si aucune erreur liée à la lecture ou à l'évaluation n'est détectée, les données sont automatiquement transférées dans la base de données Access. Les erreurs (de structure et de cohérence) de détectées lors de la conversion sont envoyées à l'impression et doivent être corrigées. Si toutes les erreurs sont redressées, l'opération de tabulation peut commencer.

Les fichiers contenant les données du QUID et du questionnaire de base sont tous convertis en fichiers SPSS. Les fichiers d'analyse ont été créés à partir de ces derniers. Les résultats du rapport de synthèse constituent le point de départ pour la détermination des variables à créer par niveau d'observation (ménages, individus, produits et services consommés, aliments consommés, ...). Chaque fichier d'analyse a un dictionnaire des données renfermant le nom du fichier, le contenu (niveau d'observation), le nombre de variables, le nombre d'enregistrements et la description de chaque variable (nom, format, type, longueur, univers, codes et libellés pour une variable discrète).

L'écriture des programmes de création de variables et de tabulation constitue la dernière étape de l'exploitation des données. Il faut à chaque fois vérifier la pertinence et de la cohérence des résultats les fréquences, les nuages de points et la moyenne. Il est utile que les résultats obtenus (tableaux et autres indicateurs) soient confrontés aux séries de données existantes pour mieux apprécier les évolutions constatées. Les sources des incohérences sont les procédures de génération des variables et/ou la qualité des données.

Evaluation des données

Estimation des erreurs d'échantillonnage

Ajustement des données

- Calcul des fréquences et Deuxième contrôle des données.

Contrôle d'exhaustivité des répondants, de validité et de cohérence entre les réponses. Cette cohérence est aussi établie entre des variables de type de cahier différent.

- Ajustement des coefficients d'extrapolation (espace et temps) ;

Recalculer les poids de chaque DR en remplaçant le nombre exact de ménages tirés (= 12) par le nombre de ménages effectivement enquêtés et dont les questionnaires sont exploitables.

Des ménages ayant été interviewés au premier passage peuvent disparaître au 3ème. Que faire de ces questionnaires ?

- Imputation des données manquantes ;

Considérer au cas par cas toutes les variables avant de prendre la décision pour l'imputation. Les méthodes utilisées à cet effet sont différentes d'une variable à une autre.

- Intégration des données des 2 passages (1er et 3ème).

Ne sont concernées que les sections administrées aux deux passages, il s'agit pour l'essentiel des données sur les dépenses et l'alimentation. On calcule la moyenne sur la période d'observation et on multiplie par un coefficient qui permet d'obtenir la donnée annuelle. Ex. sur les achats de produits alimentaires et la consommation :

$$((X1/a1)*365 + (X2/a2)*365)/2$$

X1 et X2 sont les résultats observés aux 2 passages

a1 et a2 sont les nombres de jours d'observation

365 représente le nombre de jours de l'année.

Si la somme de la durée des 2 périodes de référence fait exactement 12 mois, on fait simplement la somme des résultats obtenus. C'est le cas pour certaines dépenses rétrospectives.

Autres types d'évaluation des données

Création de fichiers d'analyse

- Détermination des variables à créer par niveau d'observation (ménages, individus, produits et services consommés, aliments consommés, ...) à partir des tableaux et résultats à sortir ;

Arrêter les thèmes d'analyse et proposer les tableaux et résultats à sortir (cf. point 6) . Le point de départ est constitué des tableaux figurant dans le rapport de synthèse de l'ESAM1.

- Ecriture des programmes de création de variables. les fréquences, les nuages de points et la moyenne des valeurs permettent de juger de la vraisemblance des résultats obtenus ; En cas de doute, vérifier les données ou les commandes.

- Création des dictionnaires des données pour ces fichiers.

Le travail consiste à décrire les informations contenues dans un fichier donné :

- Nom du fichier
- Contenu (niveau d'observation)
- Nombre de variables
- Nombre d'enregistrements
- Description des variables : nom, format (type et longueur), univers et codes et libellés si variable discrète

Sortie des résultats

- Ecriture des programmes pour la sortie des tableaux et résultats. Vérification de la pertinence et de la cohérence des résultats avec un retour éventuel aux programmes et aux données.

Les résultats obtenus (tableaux et autres indicateurs) devront être confrontés aux séries de données existantes pour mieux apprécier les évolutions constatées.